Modalités d'accueil des stagiaires en situation de handicap
En formation à l'IFFE et à la Maison du Handball

La Loi du 11 février 2005 portant sur l'inclusion, et pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a mis en avant les principes de non-discrimination et de droit à la compensation du handicap.

Si vous êtes déclaré apprenti en situation de handicap, la FFHANDBALL vous accompagne :

- en adaptant et aménageant l'environnement de la formation
- en adaptant les rythmes et les temps de formation
- en adaptant les modalités pédagogiques, les contenus, les supports et les outils

Procédures d'accueil Handicap à la FFHandball :

1) ORGANISATION

Prise de contact par le stagiaire et/ou l'employeur par mail ou téléphone pour un entretien individuel afin de définir les modalités d'accompagnement
Référent Handicap IFFE - Nathalie DELORD
06.24.94.96.68 – n.delord@ffhandball.net

Si fiche d'inscription avec case cochée « personne en situation de handicap » avec motifs évoqués ; prise de contact par N. DELORD pour un entretien individuel afin de définir les modalités d'accompagnement

↓

Le Référent Handicap de l'IFFE propose et fait valider le projet d'accueil personnalisé.
Elle peut s'appuyer selon le handicap précisé et la formation et/ou certification visée auprès d'un organisme spécialisé, médecin, ou fédération française handisport selon protocole en vigueur

↓

Mise en place des aménagements et des modalités pédagogiques pour l'accueil lors de la formation

Coordonnateur de formation

Mise en ligne 1er septembre 2025

2) MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT

a. Modalité d'accompagnement communes :

i. **Accessibilité et aménagements du site de formation** :

1. Le livret d'accueil de l'IFFE précise les conditions d'accueil et d'aménagement sur le site prévu afin d'accueillir les personnes en situation de handicap
2. La Maison du Handball dispose des conditions requises pour accueillir les personnes en situation handicap lors des formations sur le site de l'IFFE (voir annexes)

ii. **Aménagements de la formation** :

1. Transmission des contenus pédagogique en amont de la formation
2. Prise de contact avec les professionnels de la communication (interprète en langage des signes, mise en place de boucle magnétique...) pour anticiper les aménagements nécessaires
3. Temps de pause supplémentaires si nécessaire
4. Mise à disposition d'assise adaptée (swissball, chaise)
5. Aménagement des horaires et fractionnement des sessions de formation
6. Accompagnement individuel

iii. **Aménagements pédagogiques possibles** :

1. Supports et contenus pédagogiques mis à disposition sur ordinateur
2. Mise à disposition d'outils facilitant la communication (communication orale et écrite)
3. Adaptation des mises en situation (supports visuels, mises en situation pratiques et concrètes)
4. Envoi des supports pédagogiques en version numériques à l'issue de la formation
5. Equipe pédagogique sensibilisée au Handicap

b. Modalité d'accompagnement spécifiques :

i. **En fonction du type d'handicap, des modalités spécifiques pourront être également mise en œuvre par l'IFFE**

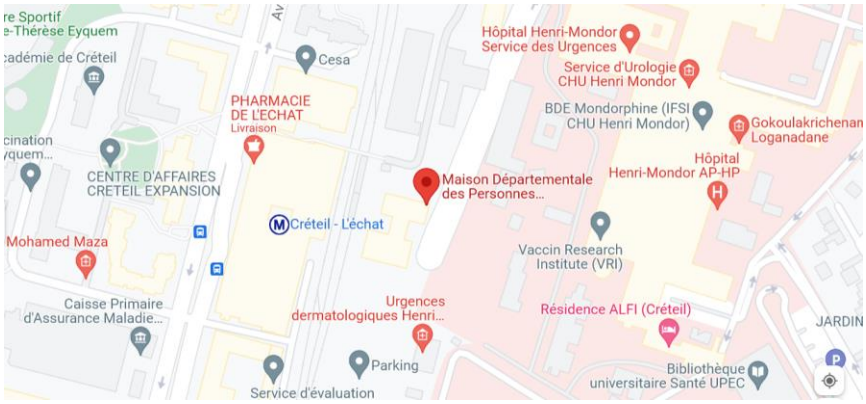
3) PARTENAIRES ET CONTACTS UTILES POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH)

192, avenue Aristide Briand 92 220 BAGNEUX - 0 800 11 10 09

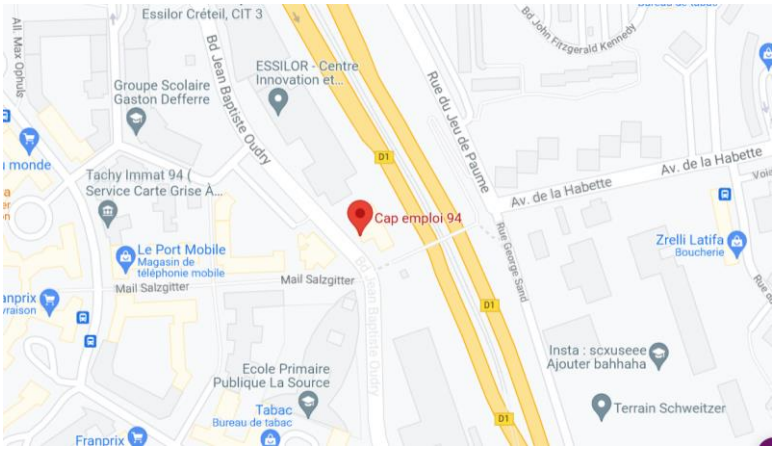
MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES (MDPH)

Immeuble Solidarités, 7-9 Voie Félix Eboué, 94000 Créteil - 01 43 99 79 00



CAP EMPLOI CRETEIL

77-79 Bd Jean Baptiste Oudry CRETEIL - 01 46 77 42 82



Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil
Contact : Valérie RAHMANI-LASSOUED / valerie.rahmani@chicreteil.fr

ANNEXE

1. L’accueil des personnes en situation de handicap

La Maison du Handball est habilitée pour recevoir des personnes en situation de handicap. Le site est aménagé afin de permettre une accessibilité aux installations :

a. Place de parking à proximité du centre

b. Une accessibilité à la Maison du Handball en transport en commun (notamment le métro qui est équipé d’un ascenseur)

c. Des salles de formation située au rez-de chaussée, aménagée et proche de l’entrée du bâtiment

d. 2 ascenseurs permettent de desservir les salles de formation au 1er étage

e. Signalétique adapté dans le centre de formation (des indications braille sont apposées dans les endroits stratégiques de la Maison du Handball (ascenseur, toilettes…) pour se repérer plus facilement)

f. Sanitaires adaptés et proches des salles de formation, disponibles à tous les étages

g. Transmission des informations en amont (transports, modalités d’accès, plan d’accès simplifié)

h. Une accessibilité directe à l’espace de restauration

i. Visite du centre de formation

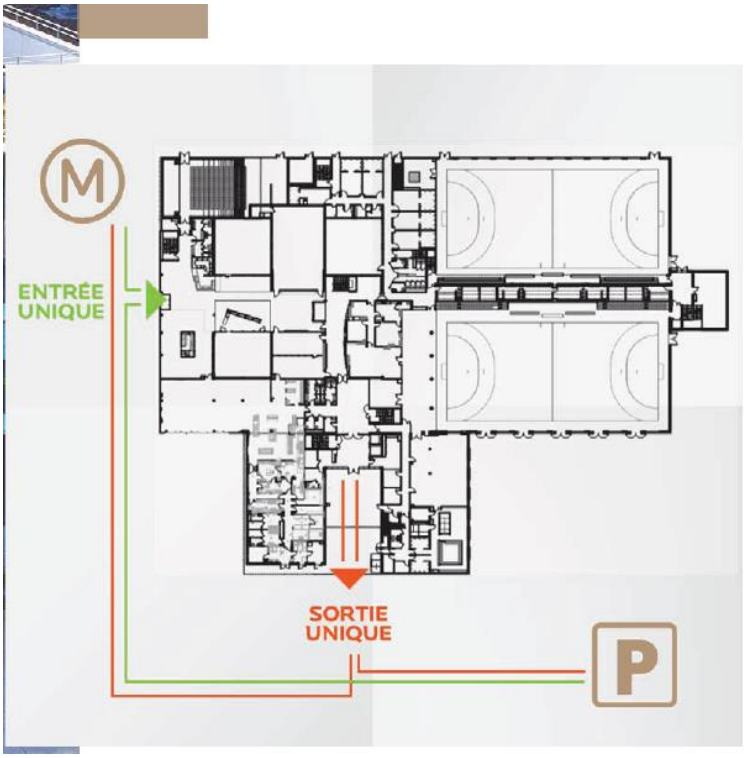
j. Référent handicap présent (à proximité) sur le centre de formation – Nathalie DELORD

k. Une accessibilité directe aux gymnases en rez-de-chaussée

l. Une accessibilité directe en rez-de-chaussée aux vestiaires (double patère dans les vestiaires, douches accessibles)

B – Les plans d'accès à la Maison du Handball

1 – Plan du Rez-de-chaussée



À LA MAISON DU HANDBALL

I. ACCÈS ET SENS DE CIRCULATION

RESPECTER LES 3 M :
MASQUE / MÈTRE / MAINS.

Arrivée par l'entrée principale :
1 rue Daniel Costantini, 94000 Créteil.

Prendre connaissance des **consignes affichées à l'entrée.**

Respecter le sens de circulation mis en place, **en suivant le fléchage.**

Accès aux étages : par l'escalier rouge uniquement (à gauche de l'entrée).

Accès au RDC depuis les étages : par l'escalier central uniquement (escalier en bois).

Ascenseur réservé aux personnes en situation de handicap.

À LA MAISON
DU HANDBALL

II. INFORMATIONS ET BONNES PRATIQUES SUR SITE

- **Tout visiteur doit prévenir son interlocuteur** de son arrivée pour être pris en charge par ce dernier.
- **Port du masque obligatoire** dans toutes les parties communes **ainsi que dans les salles de réunion**.
- **Nettoyage des mains très régulièrement** (eau savonneuse / gel SHA).
- Utilisation de **mouchoir à usage unique.**
- Tousser / éternuer dans son coude.
- N'utiliser que son **propre matériel.**
- **Laisser les portes ouvertes** de manière générale.
- Saluer sans se serrer la main, **éviter les embrassades.**
- **Limiter au maximum les déplacements** dans le bâtiment.

PROTOCOLE SANITAIRE AFFICHÉ EN SALLES DE RÉUNION À RESPECTER.

RESTAURANT « LE SEPT » :

- **Entrée unique** du côté hébergement.
- **Se laver les mains.**
- **Respect du sens de circulation.**
- **Sortie unique** du côté bar-hall.

CAFÉ/THÉ :

La machine à café restera disponible au RDC.
Capsules disponibles à l'accueil.

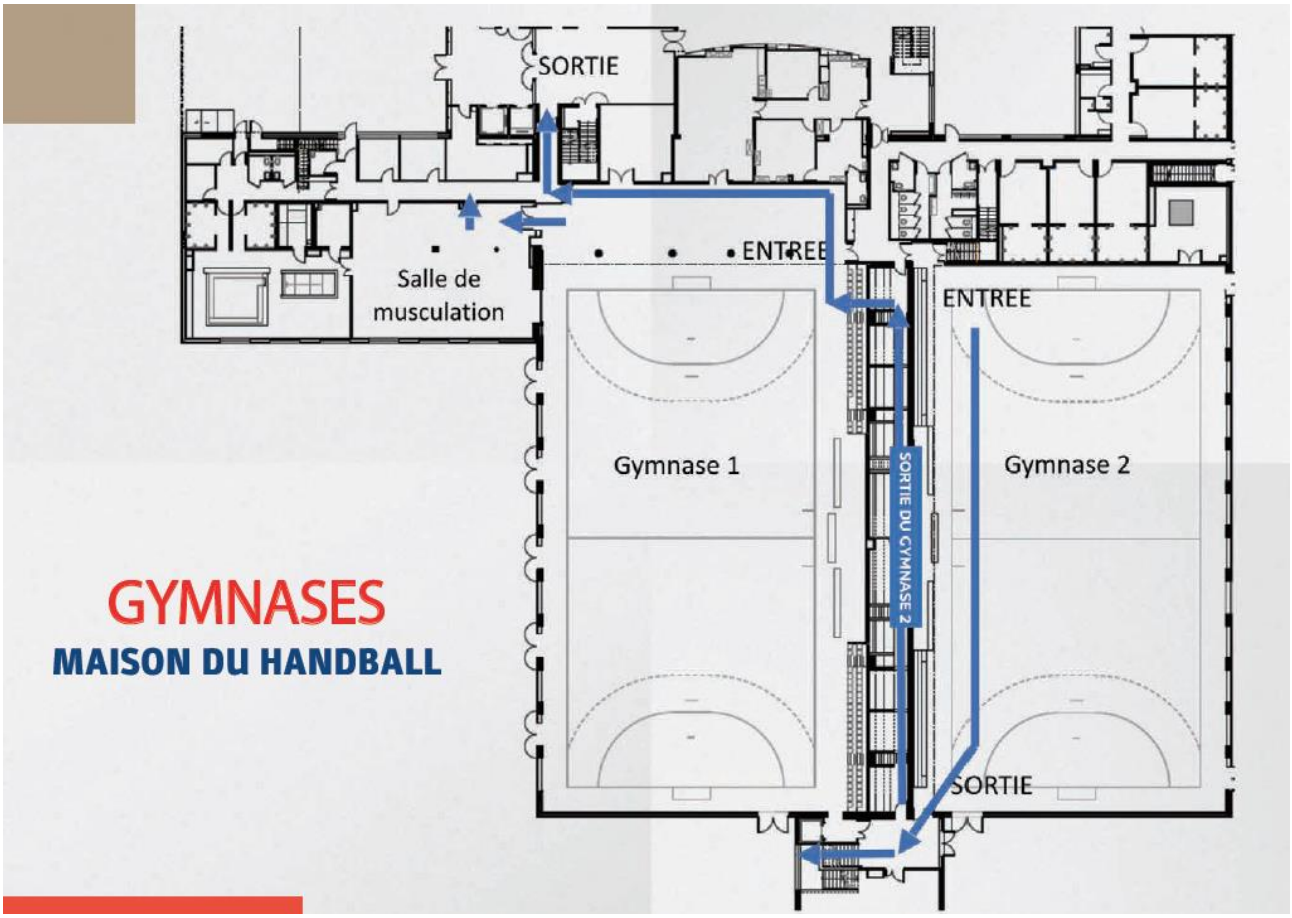
L'ATRIUM SERA AÉRÉ CHAQUE SOIR.

ESPACE FUMEUR :

Patio RDC bar + devant la sortie Hébergement, **respecter le sens de circulation et les mesures de distanciation.**

ESPACES COMMUNS :

- Pas de regroupement de **+ 10 personnes.**
- Ménage renforcé.



Mise en ligne 1er septembre 2025

À LA MAISON
DU HANDBALL

III. BONNES PRATIQUES SPORTIVES SUR SITE

- **Merci de respecter le sens de circulation** (entrée et sortie) des gymnases indiqué sur le plan.
- De même, bien **appliquer les protocoles d'utilisation des appareils fitness et musculation.** Ces derniers sont affichés dans les espaces cités.
- Nous vous invitons également à **suivre le « Guide reprise handball »** publié par la Fédération Française de Handball.

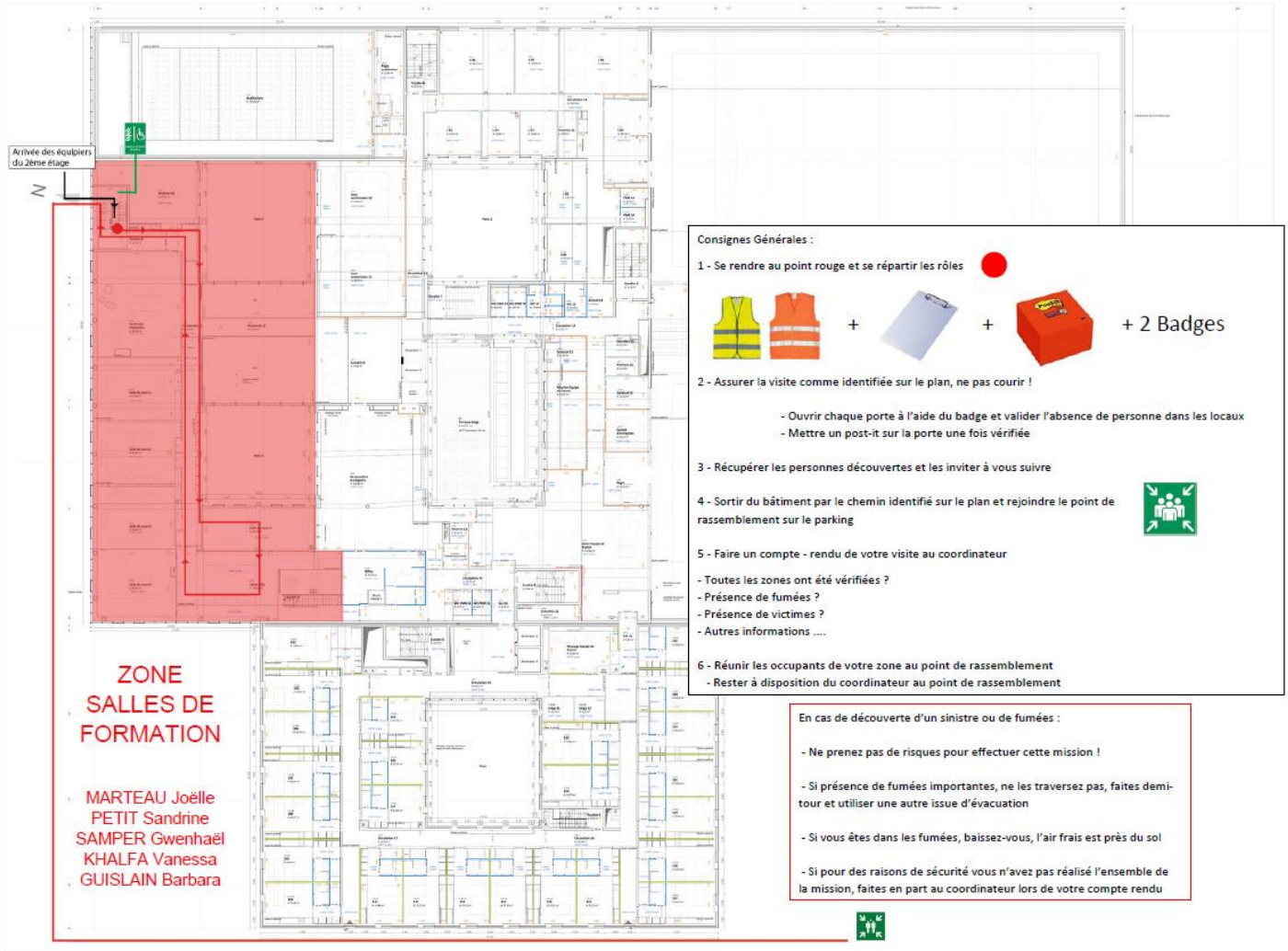
https://www.ffhandball.fr/fr/divers/tous-ensemble-pour-nos-clubs-preconisations-informations-decisions/guide-de-reprise-des-handballs

Mise en ligne 1er septembre 2025

2 – Plan du 1er étage

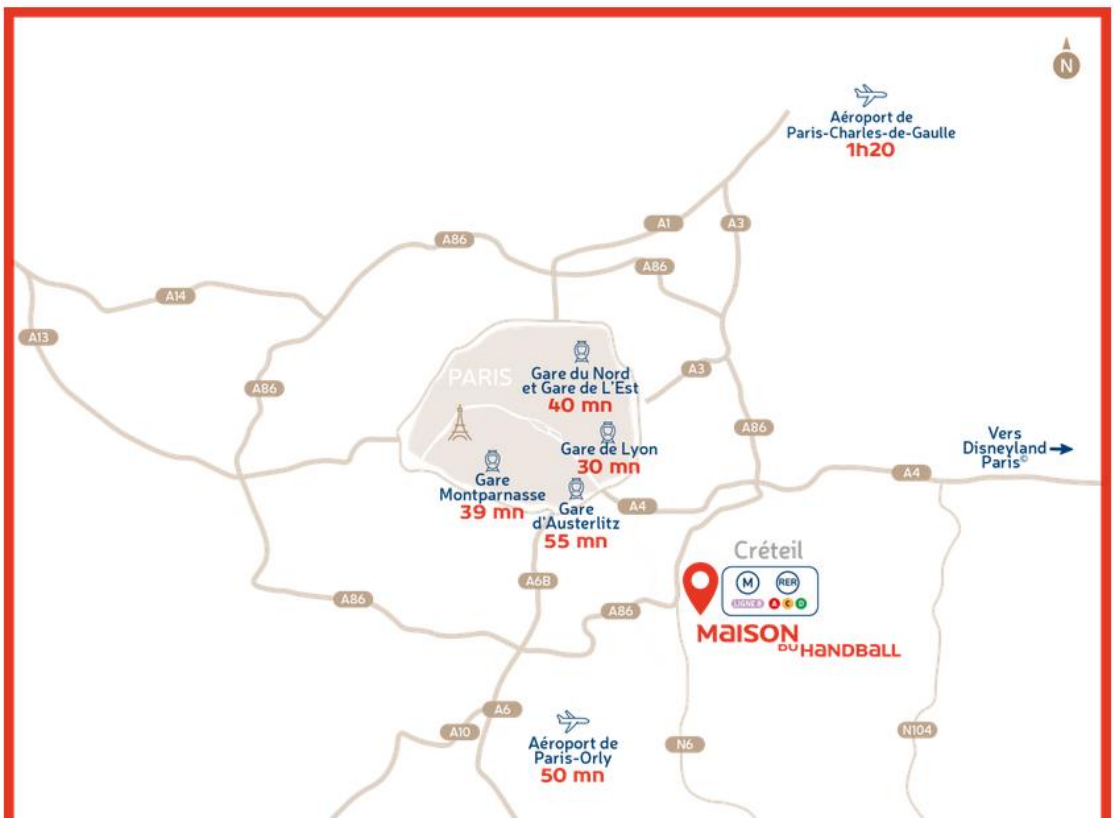


C – Les consignes en cas d'incendie



Mise en ligne 1er septembre 2025

Se rendre à la Maison du Handball




Direction
Provins / Troyes /
Bonneuil
Sortie 23
A86
TCSP
RER
C
D
M
LIGNE 8
Pointe du Lac
Parc
des sports
D. Duvauchelle
Rue Daniel Costantini
Entrée
Piétonne
1 rue Daniel Costantini
94000 Créteil
P
Lac de Créteil
Rue Daniel Costantini
N
Vers
RER
A
TCSP
Rue Dominique
Duvauchelle
M
LIGNE 8
MAISON DU HANDBALL
Parc des sports
D. Duvauchelle
Entrée
Piétonne
P
N406
Sortie
Valenton
Z.A.
Sortie
Valenton
Z.A.
RATP
Av. de la
Saussaie du Ban
Rue Daniel Costantini
N6
D60

MAISON DU HANDBALL

MAISON DU HANDBALL

1 RUE DANIEL COSTANTINI
CS 90047 - 94046 CRÉTEIL CEDEX

TÉL. +33 (0)1 56 70 72 72
FAX +33 (0)1 56 70 73 00